

**Centre SOCIAL
& SOCIOCULTUREL**



Projet Social

2014-2017

Centre Social & socioculturel de Pons

44, Av. Gambetta 17800 PONS - BP 51

☎ 05.46. 94.08.17 - 📠 05.46.91.61.13

✉ csp_direction@yahoo.fr





Ainsi, l'analyse des éléments du diagnostic a constitué la base de travail du projet, permettant ainsi de revoir ou définir nos stratégies & leur cohérence.

Mais aussi,

L'équipe professionnelle actuelle a du faire le deuil d'une « façon de faire » et de diriger, pour s'adapter à une vision de la vie associative à la fois nouvelle et neuve (dans la conception du management, plus participatif que directif).

L'histoire associative récente après avoir « chamboulé » les esprits, aurait pu rendre plus laborieuse l'implication des professionnels autour de la démarche diagnostique, mais le phénomène n'a pas eu lieu.

Chaque élément de la chaîne salariée, de même que les administrateurs & les bénévoles associatifs se sont mobilisés pour définir quelles seraient les clés du projet, et réfléchir aux axes prioritaires d'intervention du Centre social & culturel pour la prochaine phase d'agrément.



Les Clés du projet



Notre identité Associative



Les 4 Axes du projet



Les Actions liées au projet

Les Clés du Projet...



L'équipe a mobilisé une énergie nouvelle qui a conduit à un véritable travail de « regard sur soi », sur la place qu'occupait chacun sur la carte de l'organisation et un questionnement sur la pertinence de chacune de leurs missions/actions :

- Une méthodologie de l'ordre de l'analyse de la pratique professionnelle et associative en matière d'analyse territoriale interne.
- Une véritable opportunité pour questionner les missions & l'organisation professionnelle existante fortement contestée jusqu' alors.

Gouvernance associative

Au travers de cet axe de travail qui a permis la mobilisation des élus associatifs, des professionnels & partenaires, nous avons pu nous interroger sur la perception qu'ils avaient de nos actions, la pertinence de notre Mission en lien avec la couverture géographique.

Cela nous a amené à reconsidérer les bases du projet associatif et la détermination d'une « carte & d'un territoire ».

Démarche participative des habitants

Impliquer les citoyens dans les projets territoriaux en terme de prospective, prise de décision...

Il nous paraît indispensable que les habitants soient au fait de notre manière de travailler ; qu'ils sachent pourquoi, comment et quand nous agissons, où nous faisons nos pratiques et jusqu'où vont nos idées de projets.

Ressources humaines et management

La passation de direction, et aussi parce,

« les personnalités se suivent, et ne se ressemblent pas... » ont fait que l'on ne pouvait passer à côté de l'analyse du « territoire organisationnel » général de la structure.

Après une phase de compréhension des modes de coopération existants nous avons travaillé à la consolidation du maillage opérationnel interne, au moyens des éléments suivants :

- Fiches de postes, contrats de travail au regard de la convention collective applicable aux centres sociaux
- Conditions de travail (locaux, équipements...)
- Plan de formation
- Règlement intérieur, création d'outils, grilles de risques...
- Organigramme (en annexe de ce dossier)

Communication associative

Au travers de cet axe de travail, plusieurs temps de réflexion ont été menés en interne en terme de stratégie de communication à mettre en place, au vu des retours faits par l'analyse de terrain : Image et « re »connaissance par les publics et les partenaires (identification de la structure associative, portée des actions, « effets » de territoire...).

Cela nous a amenés à reconsidérer « l'impact » du message à émettre et l'importance du fond et de la forme qu'il doit revêtir pour une lecture adaptée à tous (adhérents, partenaires...).

Cet axe est en mouvance, car le travail de diagnostic n'a constitué que l'amorce d'une mission à mener à moyen terme.

Aspects financiers et matériels

Les membres du CA dont ceux plus particulièrement sensibilisés aux aspects financiers de la structure ont été informés de la démarche initiée et seront associés aux propositions d'hypothèses budgétaires qui seront formulées pour la restructuration et la construction .

Notre Identité Associative



La réalisation des missions d'un Centre Social nécessite un engagement d'habitants associés autour d'un projet commun, pour développer une stratégie efficace d'intervention sur le territoire.

L'objectif de ce projet est d'être au service de l'habitant.

Cet engagement collectif autour de valeurs communes ne peut exister qu'au travers d'un travail mené entre des acteurs multiples & impliqués (salariés, bénévoles, habitants & administrateurs) et du croisement de compétences spécifiques & originales de chacun.

Cet engagement collectif définira les valeurs propres à l'Association, que nous voulons fidèles à celles prônées par la Charte Nationale de notre Fédération.

A. Les valeurs défendues par le Centre Social & socioculturel de Pons

S'articulent autour de trois grands principes :

- | | |
|---------------------|--------------------------------------|
| ■ LA SOLIDARITE | : c'est aller vers l'autre |
| ■ LE VIVRE ENSEMBLE | : en préservant la dignité de chacun |
| ■ L'EPANOUISSEMENT | : personnel et collectif |

■ La "Solidarité", c'est aller vers l'autre

C'est faire don de soi pour aller et se mettre au service de l'autre avec tolérance et persévérance ;

C'est partager, s'entraider avec générosité et humilité ;

C'est créer du lien social pour éviter l'isolement et favoriser la convivialité.

■ "Vivre ensemble" en préservant la dignité de chacun

C'est agir dans le respect mutuel et la tolérance en :

- Acceptant la différence
- Refusant toutes pressions idéologiques
- Bannissant les discriminations
- Reconnaissant & considérant l'autre comme son égal
- Respectant les règles du savoir-vivre ensemble.

C'est être sensible à l'autre, s'ouvrir et échanger avec cet autre, pour apporter un enrichissement réciproque ;

C'est favoriser l'intérêt collectif par rapport à l'intérêt particulier,

C'est faire preuve d'impartialité et de sincérité vis-à-vis de tous.

■ "L'épanouissement personnel & collectif"

C'est se dépasser et prendre sur soi pour s'ouvrir et croire en l'autre.

C'est valoriser la personne et son évolution. C'est aussi, progresser ensemble.

C'est faire progresser l'autre au quotidien dans le respect des valeurs humaines et ce, dans le cadre d'un projet éducatif.

B. La place & le rôle de chacun dans la vie de projet

Le rôle des élus associatifs est de participer à la conception du projet social, en apportant la connaissance qu'ils ont de la commune dans laquelle ils vivent.

Ils portent ce projet social sous l'angle politique général vis-à-vis de ses financeurs, ses partenaires, ses adhérents...

Le rôle des membres du Conseil d'Administration est de définir la politique du Centre Social et de la défendre auprès des partenaires, de contrôler sa mise en œuvre par l'équipe de Direction et de porter la vie associative tout au long de la durée de vie du projet, voire même au-delà.

Les professionnels participent à la conception du projet. Ils sont partie prenante dans sa mise en œuvre en apportant leur technicité, en accompagnant les bénévoles, en sollicitant, accueillant et portant les initiatives des habitants.

Cette mise en œuvre s'inscrit dans un réseau partenarial.

Le pilotage technique du projet est assuré par l'équipe de Direction, dans son ensemble.

Les bénévoles d'activités de tous âges sont une ressource vitale dans le fonctionnement. Ils donnent de leur temps et partagent régulièrement leur savoir pour animer des activités. Pour ce faire, il est primordial qu'ils adhèrent au projet associatif & participent à son élaboration de manière à utiliser et transmettre au mieux leurs compétences auprès des autres.

L'adhérent de tout âge est celui qui s'acquiesce d'une adhésion au préalable et qui, par ce seul fait, devra montrer sa volonté de partager les valeurs du Centre Social. Cette adhésion lui permet de s'exprimer sur les actions réalisées et celles qu'il souhaiterait voir réaliser, et enfin, lui donne une voix lors de l'Assemblée Générale. Il participe également régulièrement à des activités.

L'usager est un utilisateur occasionnel de certains services, sans pour autant s'acquiesce d'une adhésion à l'année.

L'habitant est la personne qui habite le territoire. Il peut être usager, adhérent, bénévole ou rien de tout cela.

**Adapte des missions d'intérêt général
aux besoins des Habitants du territoire.**

4 Missions

- **Un lieu de proximité à vocation globale**
Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité,
offrant **accueil, écoute, animation, activités et services.**
- **Un espace à vocation familiale & pluri-générationnelle**
Lieu de **rencontres et d'échanges** entre les générations,
il **favorise** le développement des **liens familiaux et sociaux.**
- **Un lieu d'animation de la vie sociale**
Qui prend en compte l'**expression des demandes et des initiatives**
des usagers et des habitants
et **favorise** le développement de la **vie associative.**
- **Un lieu d'intervention sociale concertée**
Qui contribue au développement du **partenariat.**



4 Axes d'interventions prioritaires

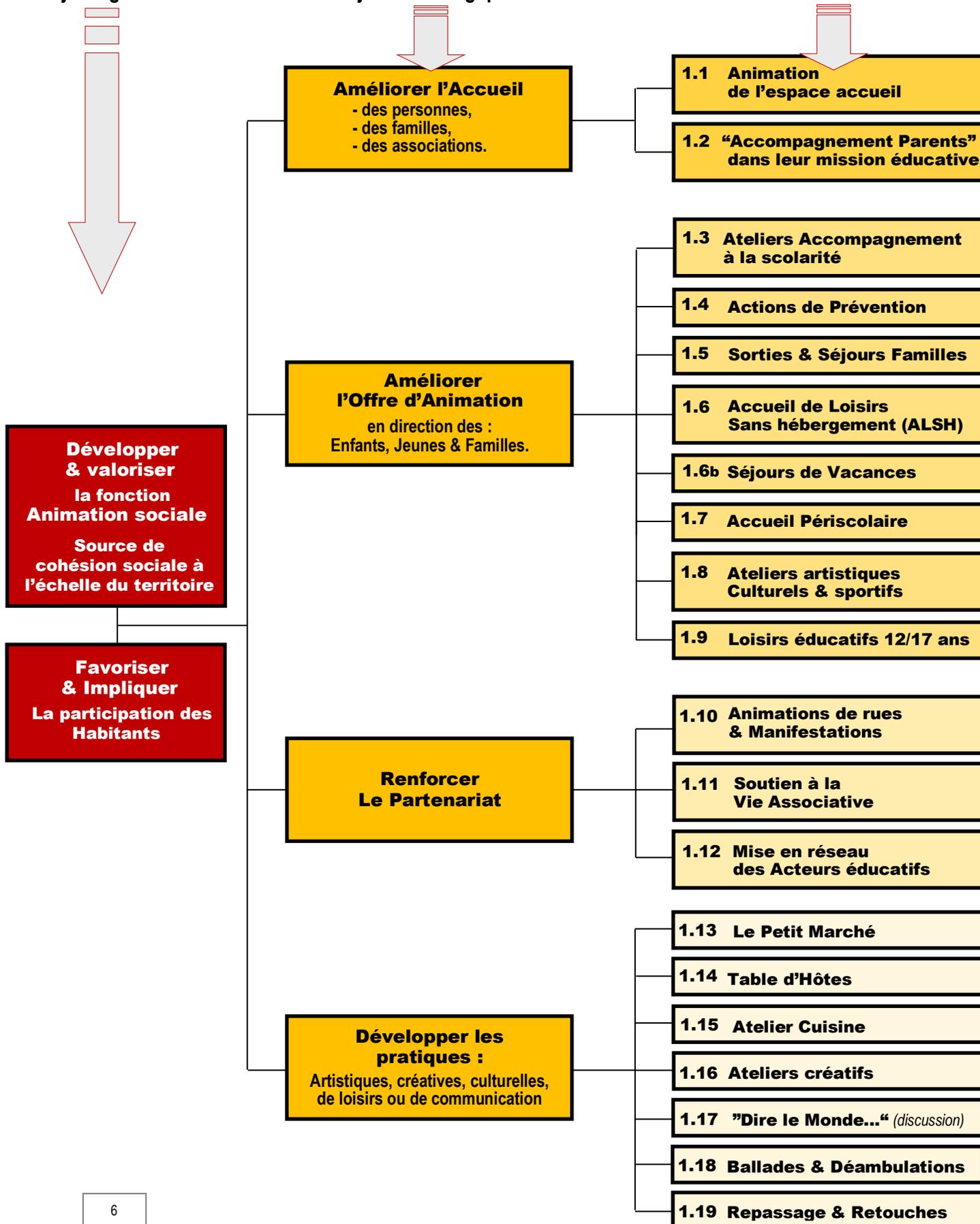
- **Axe 1.** Animation de la Vie Sociale
- **Axe 2.** Gestion de services, au bénéfice de la population
- **Axe 3.** Ingénierie Sociale – Développement local
- **Axe 4.** Culture et Communication



Objectif général

Objectifs stratégiques

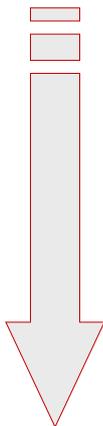
Actions



Gestion des services au bénéfice de la population

Axe 2.

Objectif général



Objectifs stratégiques



Actions



**Répondre
aux besoins**
- des individus,
- des familles,
- des associations
du territoire.

**Favoriser
l'Insertion
Professionnelle**

**2.1 Chantier
Rénovation du Patrimoine**

**2.2 Chantier
Environnement & Jardinage**

**2.3 Chantier « ChapitÔ »
Communication, Animation,
Arts & Spectacles**

**2.4 Accompagnement
à la définition du Projet
Professionnel (ADPP)**

**2.5 Démarche
d'Accompagnement
concerté (DAC)**

**2.6 Un Permis pour la Mobilité
Mise à disposition 2 roues**

**Favoriser
l'Apprentissage &
l'Intégration du Public**

**2.7 Français
Langues Etrangères (FLE)**

**2.8 Savoirs de base
Remise à Niveau**

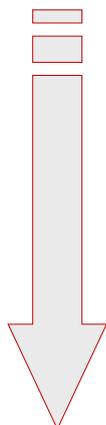
2.9 Anglais & Espagnol

**2.10 Formation Informatique
Initiation Internet**

**Expérimenter de
nouveaux Services**

**2.11 "Boite à Idées active"
Prise en compte
des attentes & des besoins**

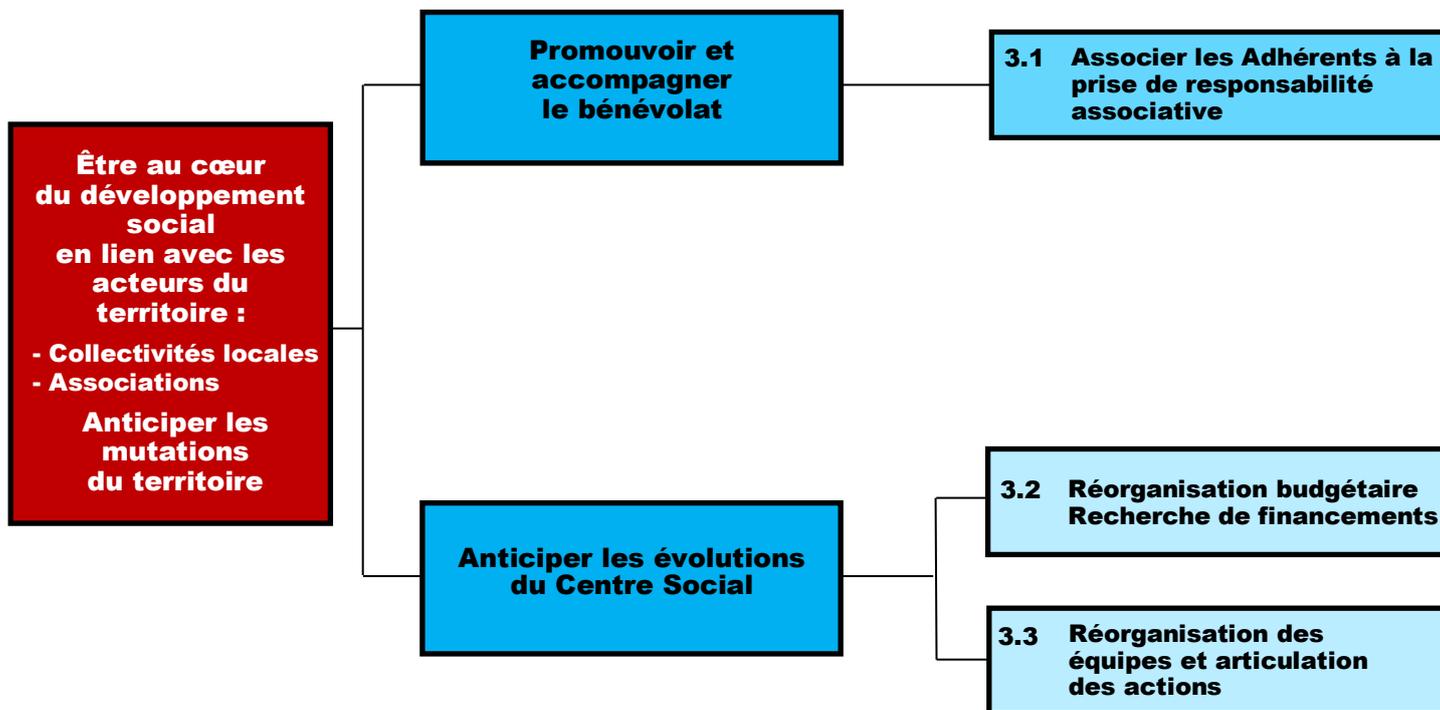
Objectif général



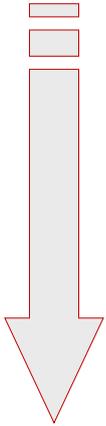
Objectifs stratégiques



Actions



Objectif général



Objectifs stratégiques



Actions



Améliorer la communication externe en direction :

- des habitants/es,
- des partenaires,
- des collectivités locales

Élaborer & mettre en œuvre une campagne de communication

4.1 Création d'outils de communication

4.2 Mise en cohérence de la communication

Développer des vecteurs de communication adaptés aux différents publics

4.3 Valoriser & opérationnaliser le Site Internet

4.4 Radio Pons



EN CONCLUSION ...

Une des spécificités du Centre Social et Socioculturel reste la transversalité de nos actions.

Ce principe de transversalité consiste à appréhender l'individu dans sa globalité, en prenant en considération à la fois ses besoins, mais aussi ses envies et également ses compétences.

Ainsi, notre mission au sein de la structure, consiste à proposer, au citoyen, d'avoir l'opportunité d'être, tel jour, bénéficiaire d'un service, le lendemain, demandeur d'une activité de loisirs et le surlendemain, acteur de la vie du Centre.

Combien d'habitants ont ainsi pu témoigner de l'importance qu'a pu jouer et que joue encore le Centre Social dans leurs vies en retraçant leur parcours ?

Initialement, un parcours souvent motivé par un besoin individuel (une formation, une recherche d'emploi, un mode de garde pour leurs enfants...)

Par la suite, ayant évolué vers la notion de « plaisir » de participer régulièrement à des actions collectives

Puis, ayant abouti, parfois, à un « engagement » au service des autres ?

Combien d'histoires d'amitié nouées, d'actions d'entraide initiées ?

Combien d'habitants du même quartier, de milieux et d'origines différents se sont croisés et ont cessé de s'ignorer ?

Oui, le Centre Social et Socioculturel a cette légitimité de faire se rencontrer les habitants

Oui, le Centre Social et Socioculturel a cette utilité publique de rendre les citoyens acteurs de la vie de la ville,

Et l'équipe, au travers de son investissement quotidien, persiste à croire en sa capacité à traverser le temps, ponctué de joies et de peines, et à croire en sa capacité à répondre aux besoins du plus grand nombre par des actions adaptées et innovantes